



REGLEMENT TOURNOI DES 4 VALLÉES 2026

Article 1 : Présentation

Le 5^{ème} tournoi des 4 vallées 2026 est organisé par le club d'Albertville Savoie Échecs le dimanche 7 juin 2026 au gymnase du centre-ville, 5 rue Pargoud à Albertville.

Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 15 minutes avec un rajout de 3 secondes par coup, dès le début de la partie. Il est ouvert à toutes personnes possédant une licence FIDE (sauf joueurs ou pays exclus par les règlements en vigueur)

Un comportement correct des joueurs est exigés (se reporter à la charte du joueur d'échecs)

Article 2 : droits d'inscription et horaires

Inscription sur place et pointage à partir de 9h00 ; le pointage est obligatoire y compris pour les joueurs préinscrits.

Fin es inscriptions et du pointage à 9h45 ; sauf événement majeurs, les joueurs non-inscrits ou préinscrits se présentant après cette heure ne seront appariés qu'à la deuxième ronde

Droit d'inscription sur place: 16 € (adulte plus de 20 ans) et 8 € (moins de 20 ans)

Horaires indicatifs :

1^{ère} ronde : début à 10h00

2^{ème} ronde : début à 10h45

3^{ème} rond : début à 11h30

Pause méridienne

4^{ème} ronde : début à 13h30

5^{ème} ronde : début à 14h15

6^{ème} ronde : début à 15h00

7^{ème} ronde : début à 15h45

Cérémonie de remise des prix : 16h45

Article 3 : Règles et appariements

Les règles de jeu sont celles adoptées au 93^{ème} congrès de la FIDE à Chennai (Inde) et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

L'article A.4 ne s'applique pas

L'article A.5 s'applique

Les appariements se font au système Suisse intégral avec l'aide du logiciel Papi (version 3.3.8) de Eric Mouret

A la fin de chaque partie, le gagnant (ou le conducteur des pièces blanches en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque

Article 4 : forfaits et retards

Tout joueur faisant forfait sans prévenir l'arbitre principal ne sera plus apparié et exclu du tournoi, sauf s'il justifie par un motif valable son absence auprès de l'arbitre principal (avant la procédure d'appariement de la ronde suivante)

Le délai autorisé pour le retard est de 5 minutes. Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier au-delà du délai autorisé est considéré comme forfait

Les joueurs disposent d'un délai de 5 minutes après la saisie de tous les résultats pour réclamer une erreur de saisie de ceux-ci ; cette réclamation doit être faite auprès de l'arbitre principal, en présence des 2 joueurs ayant joué la partie concernée

Article 5 : interdictions divers et zone de jeux

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans tout le bâtiment

Il est interdit de déranger son adversaire de quelque manière que ce soit

Il est interdit de discuter avant la fin de la partie du joueur

En application de l'article 11.3.2 des règles du jeu, il est interdit d'avoir sur soi un quelconque appareil électronique, même éteint, dans l'aire de jeu. Dans le cas contraire, le joueur incriminé aura partie perdue

L'aire de jeu comprend la zone matérialisée par les tables de jeu et les toilettes

Lors d'une partie, Il est interdit de quitter l'aire de jeu sans l'accord de l'arbitre principal

Article 6 : classement

Le classement est établi au nombre de points

Les ex-aequo seront départagés au Bucholz tronqué, au Bucholz puis à la performance

Article 7 : prix

La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 5^{ème} ronde

Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit

Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo au système Hort. Aucun prix ne sera distribué en dessous du montant des inscriptions 'adultes (12€ avant le 04/06/2026)

Aucun prix ne sera distribué en dessous du montant des inscriptions 'adultes (12€ avant le 04/06/2026)

Les personnes absentes lors de la remise des prix renoncent à leur prix

Article 8 : points de règlement divers

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur de l'aire de jeu, pourra être sanctionné

Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi

Les pendules doivent être manipulées calmement

Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu (une table d'analyse est à la disposition des joueurs à côté de la buvette)

Tout manquement à la charte du joueur d'échecs peut être sanctionné. Vous devez notamment rester polis et courtois envers votre adversaire

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi

Article 9 : droit à l'image

En s'inscrivant les enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs du tournoi à publier dans le cadre de leur communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits.

Cette autorisation vaut également pour les joueurs adultes

Article 10 : arbitres

Arbitre principal : Rodolphe Leclerc AFO

Arbitre adjoint : Pierre Chamiot-Clerc : arbitre jeunes

Article 11

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement

L'arbitre principal



l'organisateur

